

Le 3 septembre 2019

Monsieur Olivier WANBECKE
Directeur académique des services de
L'Éducation nationale
5 place des Faïenciers
76037 ROUEN CEDEX

Objet : Collège Charcot d'Oissel, Dotation Globale Horaire, alerte

Monsieur le Directeur académique,

Au printemps, nous avons souhaité vous alerter sur les conséquences que ne manqueraient pas d'avoir, sur les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves, le niveau de Dotation Globale Horaire attribué au collège Jean-Charcot d'Oissel, classé en Réseau d'Éducation Prioritaire, entraînant en particulier l'impossibilité de créer une 5ème classe de 4ème malgré les besoins.

Le Conseil d'administration, les parents d'élèves ou encore notre collègue Nicolas Bertrand, vice-président en charge de l'Éducation vous avaient également saisi dans ce sens.

Nous sommes surpris que toutes ses alertes n'aient pas été de nature à vous permettre de réviser vos prévisions, et nous le regrettons d'autant plus que la situation dans cet établissement en cette rentrée vient confirmer nos craintes.

Pour nous être rendue aujourd'hui sur site, nous avons pu constater que le niveau des effectifs par classe ne me semble pas de nature à favoriser la réussite scolaire. Ni d'ailleurs les nécessaires et annoncés moyens d'accueil en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap. Les classes de 4ème comptent en effet, en moyenne, 27 élèves, au-dessus du seuil retenu en REP et les AESH ne disposent pas des moyens matériels permettant l'exercice de leurs missions.

De même, comment comprendre qu'une agent AESH en poste depuis 2013 dans ce collège se voit imposer une réduction de son temps de travail alors même que les besoins d'accompagnement n'ont pas diminué, bien au contraire.

Enfin, il nous paraît inacceptable que des enfants de familles osseliennes ne puissent pas être accueillis dans le collège de leur secteur.

../..

Une situation en total décalage avec les engagements de proximité annoncés et affichés au sommet de l'Etat par le Président de la République à l'issue du grand débat.

Il nous apparaît donc urgent que des moyens supplémentaires puissent être attribués au collège Charcot.

Comme vous le savez, dans le cadre de ses compétences, notre collectivité a consenti de réels efforts budgétaires afin d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil, de sécurité et d'enseignement au sein de cet établissement. Il serait cohérent que l'Education nationale puisse en faire de même.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'expression de notre haute considération.

Stéphane BARRÉ

Président du groupe communiste et Républicain
du Front de Gauche au Conseil départemental 76

Séverine BOTTE

Conseillère départementale